Le STOC-écoute en Picardie, année 2018, dix-huitième année.

Par Pascal MALIGNAT



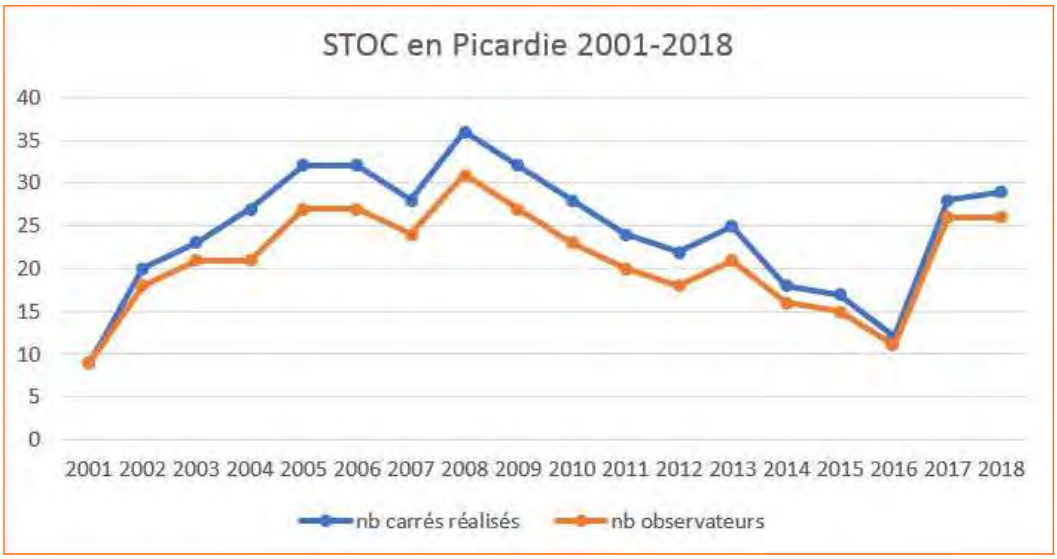
Photo 1 : Alouette des champs. © Éric NIANANE

Introduction

Voici le rapport du STOC-écoute 2018. Pour la deuxième année consécutive, je suis le responsable de cette enquête, chaque année j'essayerai de produire un rapport régional, ce qui est un luxe, car peu de régions le font.

Comme le dit Frédérique JIGUET (coordonnateur national des suivis STOC-écoute), si on connaît le nombre de couples de certaines espèces rares qui nichent en France comme l'Aigle royal, pour les espèces communes, nous ne pouvons pas les dénombrer de façon exhaustive. C'est pour cela que nous utilisons une méthode par échantillonnage de points d'écoute : le STOC.

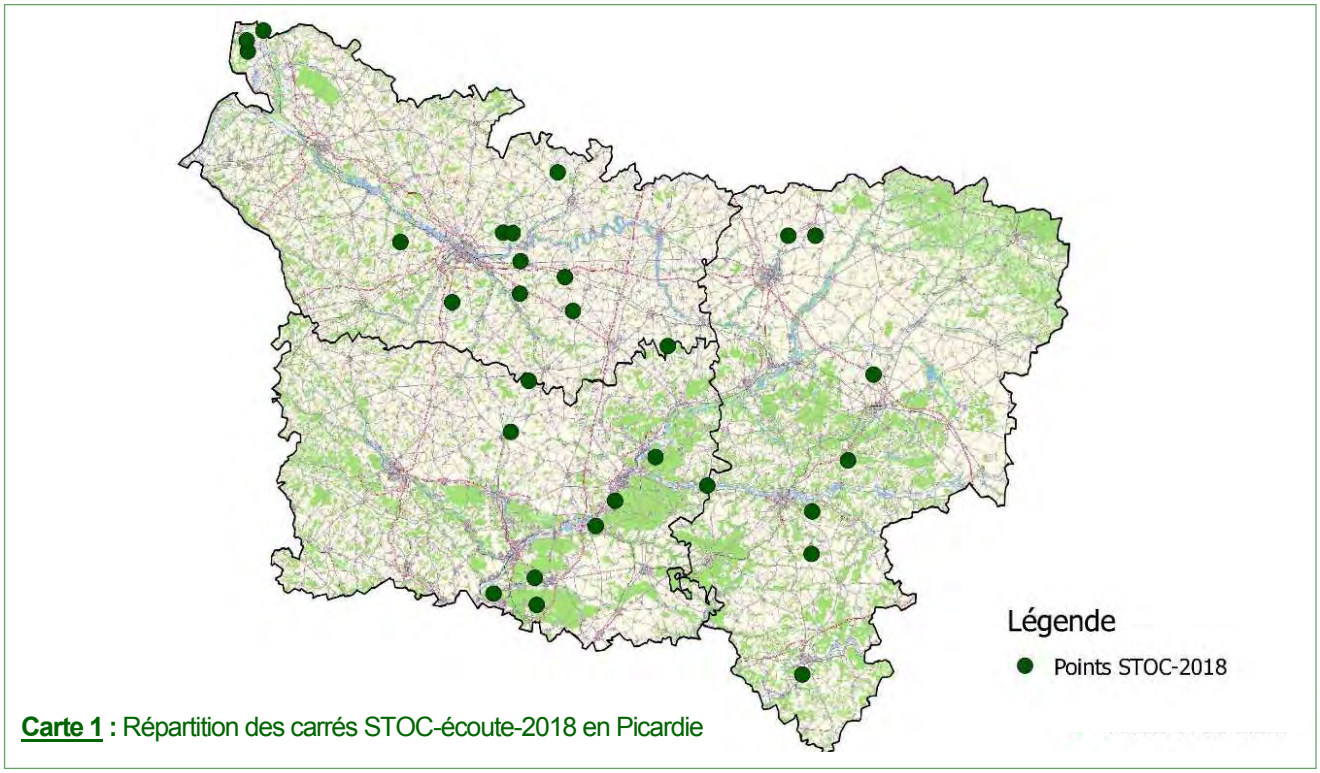
Evolution du STOC-écoute en Picardie de 2001 à 2018.



Graphique 1 : Evolution du STOC-écoute en Picardie

La progression du nombre de carrés suivis en Picardie continue : ce sont 33 carrés qui ont été réalisés en 2018 grâce à 29 observateurs. Malheureusement 4 d'entre eux sont hors protocole et ne seront pas retenus (pour deux d'entre eux, un seul passage a été effectué et pour les deux autres l'écart entre le 1er et le deuxième passage était de 8 à 9 semaines au lieu de 4 à 6 et avec un dépassement de la date butoir du 15 juin). Seront donc retenus pour l'année 2018 : 29 carrés pour 26 observateurs dont 3 ont réalisé deux carrés.
Pour que les analyses et les statistiques soient cohérentes, il est très important de respecter le protocole. Il est ainsi préférable de ne réaliser qu'un seul suivi de carré dans les limites du protocole, que deux en dehors.

Répartition géographique des carrés STOC

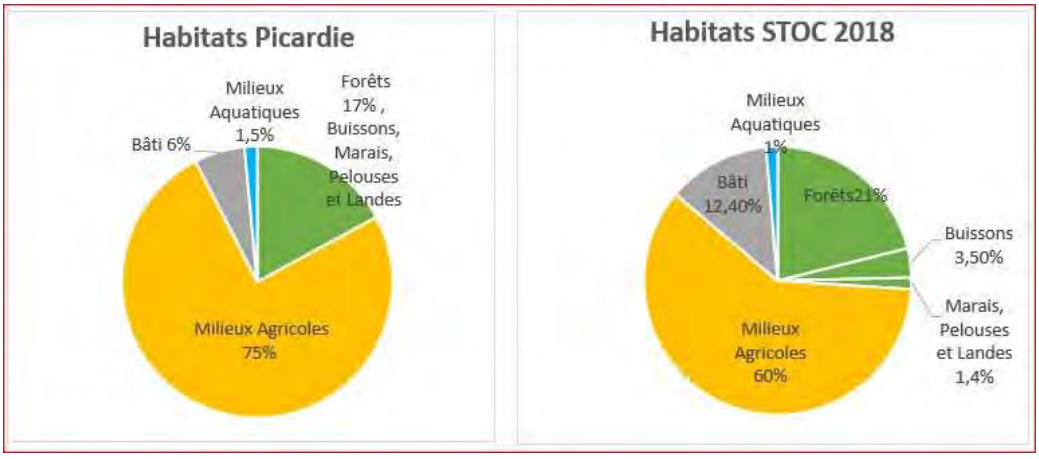


Carte 1 : Répartition des carrés STOC-écoute-2018 en Picardie

Les 29 carrés contiennent 284 points d'écoutes sur le territoire picard. Ils sont répartis ainsi : 80 pour l'Aisne, 80 pour l'Oise et 124 pour la Somme en raison d'un carré mitoyen avec le Pas-de-Calais. On note une augmentation des points d'écoute pour le département de la Somme et toujours une absence dans l'Ouest de l'Oise et le Nord-Est de l'Aisne.

Les milieux échantillonnés

Les 284 points réalisés sont répartis ainsi :
171 en milieux agricoles (60.1%), 60 en forêts (21.1%), 10 en zones de buissons (3.5%), 4 en pelouses, marais et landes (1.4%) soit les milieux forestiers et semi naturels, 35 en milieux bâtis (12.4%) et 4 en milieux aquatiques (1.4%). Les pourcentages par milieux sont assez semblables à ceux de l'année précédente avec néanmoins une légère augmentation pour les milieux forestiers, notamment en secteur domanial (qui sont parfois plus riches en biodiversité).



Graphique 2 : répartition des types d'habitat en Picardie

Graphique 3 : répartition des STOC par habitat en 2018.

Les résultats 2018

Comme pour 2017, ce sont 106 espèces qui ont été observées, totalisant 6546 individus. La moyenne est de 39.2 espèces par carré, soit très légèrement supérieure à l'année précédente qui était de 38.7.



Graphique 4 : Nombre d'espèces par carré

Comme chaque année des espèces apparaissent ou disparaissent des comptages.

Pour les disparues par rapport à 2017, on note : l'Aigrette garzette, la Chouette hulotte, la Cigogne blanche, le Grèbe huppé, la Grive litorne, le Martin pêcheur, le Merle à plastron, l'Œdicnème criard, le Pic épeichette, le Serin cini (ce qui est assez inquiétant au regard du nombre de points situés dans des habitats favorables à l'espèce) et le Tarier des prés.

Pour les apparitions, on note : le Courlis corlieu, l'Epervier d'Europe, le Gobemouche gris, la Grande aigrette, le Guêpier d'Europe (nicheur sur une nouvelle colonie), et la très rare Hypolaïs ictérine, le Milan noir, la Pie-grièche écorcheur, le Pouillot siffleur (grâce à de nouveaux carrés en forêt domaniale), la Sarcelle d'hiver et la Spatule blanche.

Les espèces les plus fréquentes

Pour l'année 2018, on remarque quelques petits changements pour le top 10 : les dix espèces les plus observées en fréquence (nombre de points où l'espèce est contactée) : le Merle noir, le Pigeon ramier, la Corneille noire, le Pinson des arbres, la Fauvette à tête noire, l'Alouette des champs, le Faisan de Colchide, le Troglodyte mignon, le Pouillot véloce et la Mésange charbonnière. Six d'entre elles sont des généralistes. Seule, la Fauvette grisette sort de ce classement par rapport à celui de 2017.

Liste systématique :

Pour chaque espèce sont indiqués : le nombre de points avec contact, le nombre d'individus et la fréquence (le rapport en pourcentage entre le nombre de points contactés, divisé par le nombre total de points échantillonnés).

Nb points : nombre de points où l'espèce a été contactée, effectifs : nombre d'oiseaux comptés,
% : pourcentage de points où l'espèce a été contactée sur le total des points échantillonnés.

Espèce	Nb points	Effectif	%
Espèces présentes dans plus de 50% des points (soit plus de 142 contacts) : 5 espèces.			
Merle noir	225	391	79,20
Pigeon ramier	206	531	72,50
Corneille noire	186	414	65,50
Pinson des arbres	186	311	65,50
Fauvette à tête noire	173	278	61

Espèce	Nb points	Effectif	%

Espèces présentes dans 40% à 50 % des points (soit plus de 113 contacts) : 4 espèces.

Alouette des champs	142	356	50%
Faisan de Colchide	142	202	47,50%
Troglodyte mignon	131	194	46,10%
Pouillot véloce	122	150	42,90%

Espèces présentes dans 30% à 40% des points (soit plus de 85 contacts) : 3 espèces.

Mésange charbonnière	100	138	35,20%
Grive musicienne	93	109	32,70%
Fauvette grisette	92	126	32,40%

Espèces présentes dans 20% à 30% des points (soit plus de 56 contacts) : 5 espèces.

Etourneau sansonnet	79	369	28%
Tourterelle turque	78	151	27,46%
Rougegorge familier	71	89	25%
Mésange bleue	67	100	23,60%
Bergeronnette printanière	58	78	20,40%

Espèces présentes dans 10% à 20% des points (soit plus de 28 contacts) : 19 espèces.

Bruant jaune	57	80	20%
Linotte mélodieuse	56	119	19,70%
Pic épeiche	56	67	19,70%
Pic vert	55	59	19,30%
Accenteur mouchet	52	61	18,30%
Coucou gris	51	53	18%
Moineau domestique	51	189	18%
Bruant proyer	47	72	16,50%
Hirondelle rustique	46	122	16,20%
Perdrix grise	45	88	16%
Rossignol philomèle	45	54	15,80%
Pie bavarde	40	54	14,10%
Bergeronnette grise	38	44	13,40%
Buse variable	37	43	13%
Sittelle torchepot	37	45	13%
Verdier d'Europe	35	55	12,30%
Geai des chênes	31	60	11%
Grimpereau des jardins	30	33	10,50%
Corbeau freux	28	196	10%

Espèce	Nb points	Effectif	%

Espèces présentes dans 5% à 10% des points (soit plus de 14 contacts) : 18 espèces.

Martinet noir	25	74	8,80%
Tourterelle des bois	25	27	8,80%
Fauvette des jardins	24	30	8,45%
Hypolaïs polyglotte	23	27	8,10%
Pigeon biset	22	190	7,70%
Chardonneret élégant	20	29	7%
Rougequeue noir	20	24	7%
Héron cendré	19	24	6,70%
Loriot d'Europe	19	25	6,70%
Mouette rieuse	18	33	6,30%
Pouillot fitis	17	23	6%
Vanneau huppé	17	38	6%
Canard colvert	16	40	5,63%
Pipit des arbres	16	23	5,63%
Tadorne de Belon	16	28	5,63%
Faucon crécerelle	15	31	5,30%
Hirondelle de fenêtre	15	39	5,30%

Espèces présentes dans moins de 5% des points : 53 espèces.

Mésange à longue queue	13	19	4,57%
Roitelet à triple bandeau	13	15	4,57%
Tarier pâtre	11	15	3,87%
Choucas des tours	10	18	3,50%
Gallinule poule-d'eau	10	16	3,52%
Mésange nonnette	10	14	3,50%
Pic noir	10	12	3,50%
Caille des blés	9	9	3,16%
Pic mar	9	9	3,16%
Pigeon colombin	9	11	3,16%
Roitelet huppé	9	9	3,16%
Bouvreuil pivoine	8	9	2,80%
Bruant des roseaux	7	9	2,46%
Phragmite des joncs	7	11	2,46%
Grand Cormoran	6	8	2,10%
Pipit farlouse	6	13	2,11%
Busard Saint-Martin	5	5	1,76%
Cygne tuberculé	5	6	1,76%
Grosbec casse-noyaux	5	8	1,76%
Rougequeue à front blanc	5	5	1,76%
Gobemouche gris	4	4	1,40%
Grive draine	4	4	1,40%

Espèce	Nb points	Effectif	%
Mouette mélanocéphale	4	33	1,40%
Bernache du Canada	3	4	1%
Busard des roseaux	3	3	1%
Fauvette babillarde	3	3	1%
Foulque macroule	3	23	1%
Perdrix rouge	3	4	1%
Pouillot siffleur	3	3	1%
Traquet motteux	3	3	1%
Goéland argenté	2	4	0,70%
Gorgebleue à miroir	2	2	0,70%
Locustelle tachetée	2	2	0,70%
Mésange huppée	2	2	0,70%
Spatule blanche	2	9	0,70%
Sterne pierregarin	2	4	0,70%
Bergeronnette des ruisseaux	1	1	0,35%
Bouscarle de Cetti	1	1	0,35%
Bruant zizi	1	1	0,35%
Busard cendré	1	1	0,35%
Courlis corlieu	1	1	0,35%
Épervier d'Europe	1	1	0,35%
Faucon hobereau	1	1	0,35%
Goéland brun	1	2	0,35%
Grande Aigrette	1	4	0,35%
Grèbe castagneux	1	1	0,35%
Guêpier d'Europe	1	6	0,35%
Hypolaïs ictérine	1	1	0,35%
Milan noir	1	1	0,35%
Pie-grièche écorcheur	1	1	0,35%
Rousserolle effarvatte	1	1	0,35%
Rousserolle verderolle	1	1	0,35%
Sarcelle d'hiver	1	1	0,35%

Commentaires des résultats de 2018.

36 espèces atteignent une fréquence de 10% contre 32 l'année précédente. 53 sont en dessous des 5% des points échantillonnés.
Quelques faits marquants sont à noter :

- Le Tadorne de Belon continue sa progression. Il est curieusement plus fréquent que le Faucon crécerelle par exemple avec 16 points de contact dont les trois-quarts dans les terres contre 15 pour le Faucon crécerelle,
- le Tarier pâtre descend en dessous des 4%,
- Le Guêpier d'Europe et la Pie-grièche écorcheur ont été nicheurs sur des points STOC,
- Le Serin cini, après une longue diminution, n'a plus été vu cette année.

Un constat intéressant a été fait par un participant à propos des conditions météo. Son premier passage a été réalisé en présence d'un fort brouillard : il n'a comptabilisé que 25 espèces (7,3 par point). Deux jours plus tard il y est retourné lors d'une belle matinée ; il a contacté 33 espèces (11,4 par points). En conclusion on évitera si c'est possible les matinées de fort brouillard, de vent soutenu et de forte pluie.

Tendances et évolutions de certaines espèces en Picardie de 2001 à 2018.

Cette année, les résultats obtenus pour cinq espèces ont été analysés : 2 espèces spécialistes des milieux agricoles (le Bruant jaune et le Bruant proyer) ; 2 espèces généralistes (le Rossignol philomèle et la Pie bavarde) et 1 espèce spécialiste des milieux aquatiques (le Tadorne de Belon).

La méthode sera la même que l'année précédente : les tendances sont évaluées par l'abondance, c'est-à-dire le nombre total d'individus d'une espèce divisé par le nombre total des points échantillonnés. Une courbe de régression linéaire est utilisée pour illustrer chaque espèce.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

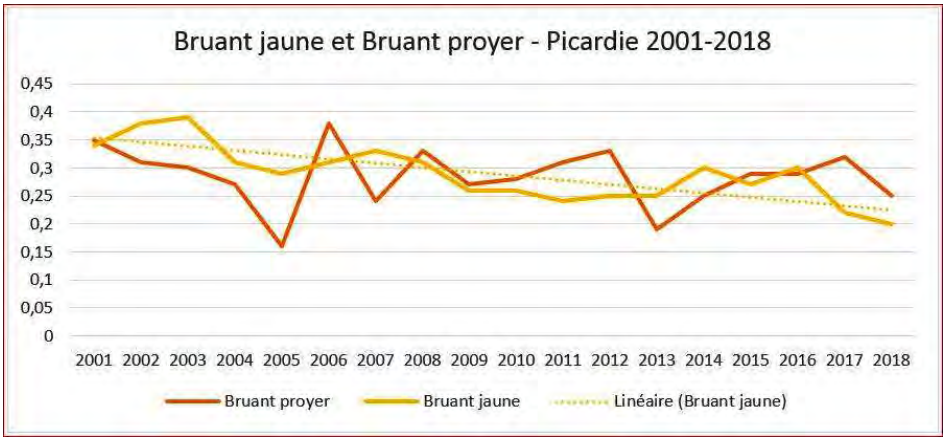


Photo 2 : Bruant jaune © Pierre SENGEZ

Bruant proyer *Emberiza calandra*



Photo 3 : Bruant proyer © Pierre SENGEZ



Graphique 5 : Abondance du Bruant jaune et du Bruant proyer

	Période	Bruant jaune		Bruant proyer	
		Variation	Tendance	Variation	Tendance
Picardie	2001-2018	- 36,30%	Déclin	- 9,30%	Déclin modéré
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	- 60,29%	Fort déclin	- 77,97%	Fort déclin
France	2001-2015	- 48%	Déclin	- 14%	Déclin modéré

En comparant les deux courbes du Bruant jaune et du Bruant proyer on voit que ce dernier subit de grandes variations interannuelles certainement à cause des bandes de migrateurs non dissoutes en avril, ce qui biaise les résultats. Néanmoins on s'aperçoit que le déclin du Bruant jaune est nettement plus prononcé, –36,30% contre –9,30% pour le Bruant proyer. Ces pourcentages sont plus proches des résultats nationaux que ceux du Nord-Pas-de-Calais, peut être que dans le futur ces tendances seront les mêmes.

Ces deux espèces spécialistes des milieux agricoles sont proches par leur genre et par leur habitat, ils subissent les même contraintes : l'usage des insecticides limite la nourriture pour leurs progénitures au printemps et la disparition des chaumes l'hiver les prive des graines nécessaires à leur survie. Le Bruant jaune est plus exigeant en termes d'habitat, il occupe les milieux buissonnants et les grandes haies, alors que le Bruant proyer se contente des cultures intensives parsemées d'arbres isolés ou de pylônes électriques comme postes de chant.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*



Photo 3 : Tadorne de Belon © Fabrice COCHON



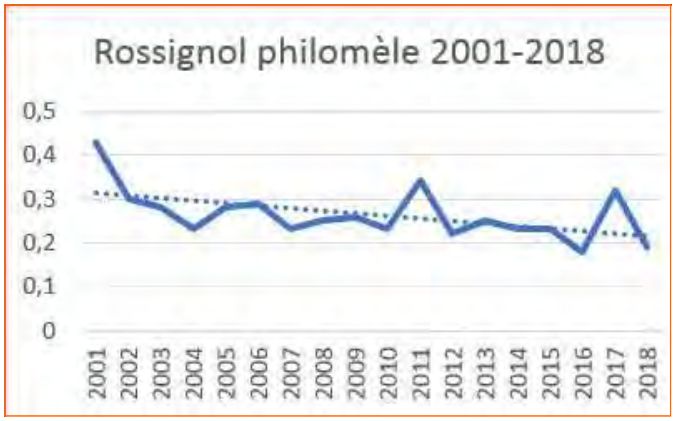
Graphique 6 : Tadorne de Belon

Si le Tadorne de Belon est plutôt une espèce anecdotique de cette enquête, elle n'en reste pas moins intéressante. Pour l'année 2018 il a été contacté sur 16 points dans 10 carrés contre 15 points pour le Faucon crécerelle, par exemple, qui est pourtant une espèce commune. Sur ces 16 points, 12 sont à l'intérieur des terres. Les populations de l'intérieur ne cessent de croître en Picardie depuis quarante ans. Pour le Tadorne ce n'est pas l'abondance qui a été utilisée mais la fréquence (nombre de points de présence). Il n'y aura pas de tendance chiffrée car la variation relative n'est pas adaptée pour ce cas, néanmoins on observe une forte progression depuis 2001.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*



Photo 4 : Rossignol Philomèle © Eric NIANANE



Graphique 7 : Rossignol philomèle

	Période	Variation	Tendance
Picardie	2001-2018	- 31%	Déclin modéré
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	- 75,56%	Fort déclin
France	2001-2015	+ 7%	Augmentation modérée

Malgré des variations interannuelles importantes, on note une diminution de –31 %. Si on supprimait l'année 2001 en raison de son faible nombre de points et donc moins de milieux échantillonnés, la diminution ne serait que de -19%. Les causes de cette diminution ne sont pas encore connues.

Pie bavarde *Pica pica*



Photo 5 : Pie bavarde © Pierre SENGEZ



Graphique 8 : Pie bavarde

	Période	Variation	Tendance
Picardie	2001-2018	+ 47%	Augmentation
Nord-Pas-de-Calais	2001-2014	+ 55,20%	Augmentation
France	2001-2015	+ 13%	Augmentation modérée

Evolutions des populations de Pie bavarde telles que montrées par les enquêtes STOC.

Après une forte régression en France suite aux persécutions en milieu rural, la Pie bavarde voit ses effectifs augmenter grâce aux populations urbaines et périurbaines. Dans ces derniers biotopes, elle n'a pas de prédateur et ne subit pas de destruction de la part de l'homme. Au fur et à mesure des années elle apparaît sur certains points STOC suivis de longue date.

Conclusion :

Après 18 années de STOC-écoute, nous pouvons réaliser de nombreuses tendances. Malgré cela, les chiffres sont à prendre avec précaution car pour certaines années le nombre de points suivis n'est pas assez important. Le réchauffement climatique nous apporte de nouveaux sites de nidification pour certaines espèces méridionales comme le Guêpier d'Europe. L'augmentation géographique annoncée vers le Nord du Bruant zizi, il y a quinze ans, ne semble pas encore se réaliser aujourd'hui.

Comme je l'ai précisé l'année dernière, pour obtenir des analyses pertinentes qui permettraient la rédaction d'un rapport régional, il faudrait un minimum de 250 points, mais l'idéal serait d'atteindre 300 points STOC respectant le protocole.

Les personnes intéressées pour participer au STOC-écoute, peuvent me contacter pour obtenir un carré-STOC : pascal.malignat@hotmail.com.

Remerciements :

Je remercie tous les participants qui ont contribué au STOC-écoute 2018.

D. BAVEREL (2 carrés), E. BRIARD, X. COMMECY, P. CRNKOVIC (2 carrés), B. DANTEN, JP. FAGARD, JM. GERNET, T. HERMANT, R. HUCHIN, R. KASPRZYK, R. LEROY, S. LEGRIS, F. LEVIEZ, P. MALIGNAT, S. MAILLIER, JB. MARQUE, T. NANSOT, JA. NOEL, O. PLATEAUX (2 carrés), T. RIGAUX, P. ROYER, C. SALENBIER, D. SCHILDKNECHT, G. SERVAIS, F. SUEUR, G. STEUR, Q. VAN HECKE (2 carrés), V. VAROQUEAUX, M. WINIESKY.

Je remercie également Aymeric GODET et Rodolphe LEROY pour leur soutien informatique et statistique, Laetitia MOUTIN et le comité de lecture pour la relecture de ce rapport, ainsi que les photographes : Fabrice COCHON, Eric NIANANE et Pierre SENGEZ pour leurs clichés d'oiseaux.

Site consulté :

Vigie plume https://www.vigie-plume.fr

Bibliographie :

X. COMMECY. Le S.T.O.C.-E.P.S. en Picardie. Année 2001-2014, De la 1ère année à la quinzième année. L'Avocette 26 à 41.

COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1), 352 p.

F. JIGUET 2011. 100 oiseaux communs nicheurs de France, Delachaux et Niéstlé, Paris, 224p.

C. LUCZAK. Évolution des populations d'oiseaux communs nicheurs dans le Nord-Pas-de-Calais (1995-2014), Collection : Faune du Nord-Pas-de-Calais, tome 1 GON, Lille, 216p.

P. MALIGNAT Le S.T.O.C-E.P.S. en Picardie. Année 2017, dix-septième année. L'Avocette 43.

Pascal MALIGNAT
pascal.malignat@hotmail.com
60300 SENLIS